



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement.cgt.fr - Site : www.equipementcgt.fr

Les salaires au plus bas depuis 2012

L'Organisation internationale du travail (OIT) alerte sur le ralentissement de la croissance des rémunérations, qui a atteint « son niveau le plus bas depuis 2012 ». Un détournement des richesses au profit du capital qui fait courir un risque de déflation "mortelle" pour l'activité.

La croissance des salaires en France marque ainsi fortement le pas par rapport au voisin d'outre-Rhin, avec seulement +1,1 % en 2015, une performance certes en progrès sur 2014 (+0,8 %) mais de moitié inférieure à celle de 2013 (+2,1 %) où l'hexagone faisait alors bien mieux que l'Allemagne (+0,5 %). Pour l'économiste et syndicaliste CGT Nasser Mansouri, ce retournement s'explique par « le regain des luttes en Allemagne après des années d'austérité salariale, et qui se sont traduites par la mise en place d'un salaire minimum » qui n'existait pas jusqu'alors, à la l'instar du Smic français.

« A la différence de l'Allemagne, la modération salariale continue en France. Certes, le gouvernement a été contraint de dégeler le point d'indice des fonctionnaires mais nous ne sommes pas sortis de la déflation salariale », constate Nasser Mansouri.

"La hausse des salaires profite d'abord aux mieux payés"

La panne préoccupante de la progression moyenne des revenus mise en évidence par l'OIT est encore aggravée par les inégalités salariales. Une fraction seulement des salariés parmi les mieux payés capte une bonne part de la rémunération globale. « *En Europe, les 10 % les mieux payés perçoivent en moyenne 25,5 % de la masse salariale totale de leur pays, soit presque autant que les 50 % les moins bien rémunérés* », relève ainsi l'Organisation internationale du travail.

Dans une conjoncture où les prix et les salaires stagnent, le capital en a profité pour capter le fruit du travail des salariés réduisant fortement le partage des richesses avec le travail. Le montant des dividendes des entreprises du CAC 40 versé en 2016 est en forte augmentation avec plus de 30% de hausse.

Pour la CGT, il est nécessaire et urgent d'engager des négociations salariales construites sur la base d'un SMIC à 1800 euros brut, de faire reconnaître les qualifications des salariés et de supprimer les écarts de rémunérations entre les femmes et hommes.

La CGT exige également un partage des richesses répondant à nos exigences.

Montreuil, le 01 mars 2017